

Les ordinations sacerdotales en France en 2022

En 2022, l'Eglise Catholique a ordonné 129 prêtres pour la France : 108 français et 21 étrangers. **14** français ont été ordonnés dans la forme extraordinaire.

Ordinations sacerdotales	2018		2019		2020		2021		2022	
	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers
Religieux et fraternités	55	10	41	1	45	4	51	6	49	6
Diocésains	58	21	72	15	46	27	52	19	59	15
Total France	113	31	113	16	91	31	103	25	108	21
Total France	144		129		122		128		129	

Sources : diocèses de France, congrégations, la vérité des chiffres.

Malgré la stabilité observée depuis 2018 la tendance de long terme reste baissière et, d'après les ordinations diaconales de 2022, la baisse devrait se poursuivre en 2023. Sur le long terme, pour les prêtres français, on observe :

- Baisse moyenne de 3 ordinations sacerdotales chaque année.
- Stabilité de la part des religieux dans le total des vocations.
- Difficulté des diocèses à garder localement leurs séminaristes.
- Concentration des ordinations diocésaines de prêtres français sur un nombre toujours plus petit de diocèses.

Prêtres français ordonnés en 16 ans, de 2007 à 2022	Ordinations	Répartition
Liturgie de saint Pie V ; FSSPX, FSSP, ICRSP, IBP et autres	270	13%
Communauté Saint Martin	115	6%
Emmanuel et Chemin Neuf	86	4%
Diocèse des armées et Mission de France	30	1%
Autres	55	3%
Total des autres prêtres de paroisses	556	27%
Prêtres diocésains	1077	52%
Prêtres pour les paroisses	1633	78%
Religieux ou assimilés	452	22%
Nombre total des prêtres ordonnés	2085	100%

Source : la vérité des chiffres.

En 2022, à notre connaissance, sur les deux facteurs majeurs de vocations (sacrement de confirmation et forme extraordinaire), **pas de décision** de la part des diocèses. Et aussi cette année, Rome a suspendu les ordinations de Toulon au dernier moment. En cause : « la formation et le discernement des candidats du séminaire ».

Le dossier

Nous présentons aujourd'hui le bilan des ordinations sacerdotales de 2022 pour les diocèses et les congrégations religieuses en France : elles incluent d'une part les prêtres français et, d'autre part, les prêtres étrangers qui sont destinés à rester en France. Comme pour les années précédentes, nous n'avons pas inclus dans ce dossier les ordinations qui ont eu lieu en France pour des prêtres étrangers destinés à des diocèses étrangers ou des congrégations situées à l'étranger.

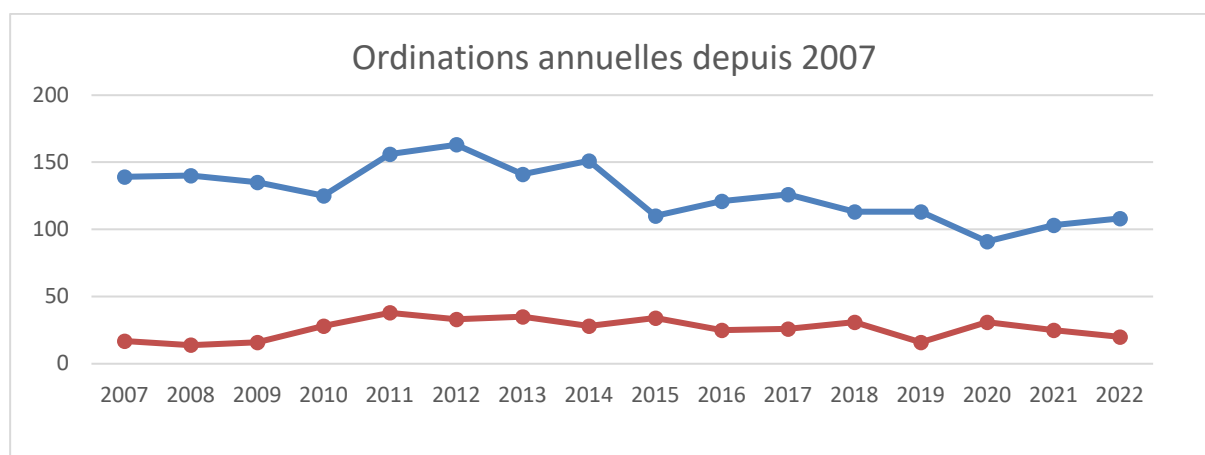
A - Vue générale des ordinations en 2022

En 2022, 108 prêtres français et 21 prêtres étrangers pour l'Eglise en France ont été ordonnés, soit un total de 129 prêtres, très proche du total observé en 2021.

Ordinations sacerdotales	2018		2019		2020		2021		2022	
	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers
Religieux et fraternités	55	10	41	1	45	4	51	6	49	6
Diocésains	58	21	72	15	46	27	52	19	59	15
Total France	113	31	113	16	91	31	103	25	108	21
Total France	144		129		122		128		129	

Sources : diocèses de France, congrégations, la vérité des chiffres.

14 prêtres français ont été ordonnés dans la liturgie de **la forme extraordinaire**. La proportion des ordinations de prêtres français selon la forme extraordinaire (14/108 soit 14%) est inférieure à la moyenne des dix dernières années où la forme extraordinaire représentait en moyenne 17% de la totalité des prêtres français ordonnés. Parmi les **59** diocésains français, **2** sont ordonnés pour le diocèse aux armées, **4** pour les DOM-TOM et **53** pour les **93** diocèses territoriaux français.



Sur les 16 dernières années la tendance est stable pour les ordinations de prêtres étrangers (en marron) et elle marque une baisse moyenne annuelle de trois prêtres français (en bleu sur le graphique). Au vu des ordinations diaconales de 2022 que nous connaissons à ce jour, les chiffres de 2023 pourraient être inférieure à ceux de 2022.

B – Les prêtres diocésains français

NB : dans ce chapitre le diocèse d'origine des séminaristes **n'est pas** pris en compte.

Pour les **93 diocèses français territoriaux de métropole** (hors armées et DOM-TOM) nous voyons la part importante que prend Paris et les deux diocèses de l'ouest parisien qui représentent une cohérence urbaine et sociologique allant de la tour Eiffel jusqu'à Rambouillet. Pour la France des 93 diocèses :

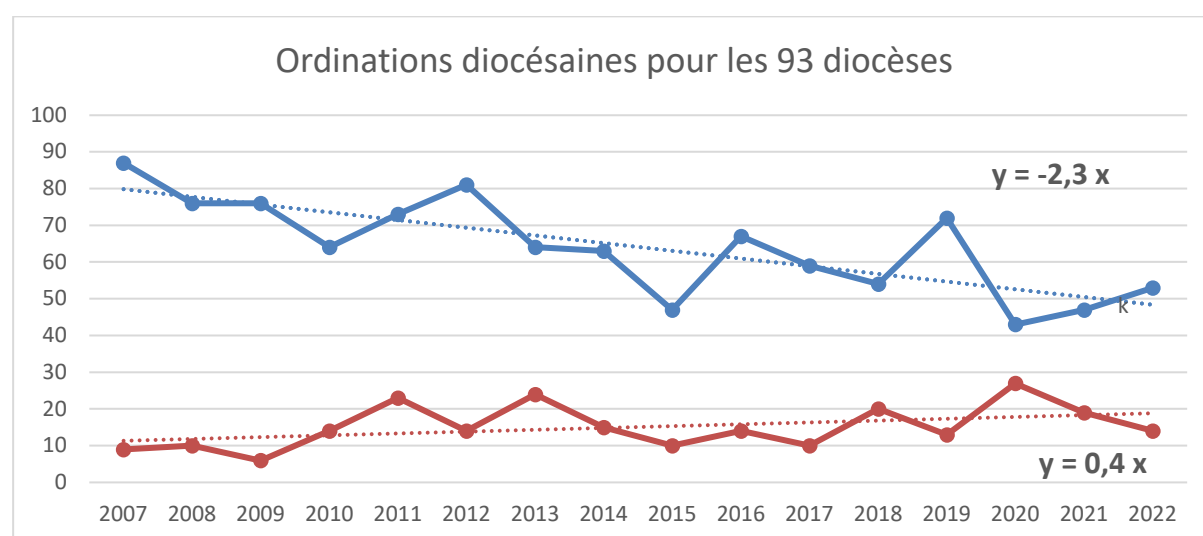
- 43 ordinations en 2020 dont **10** pour Paris-Nanterre-Versailles (23%)
- 47 ordinations en 2021 dont **15** pour Paris-Nanterre-Versailles (32%)
- 53 ordinations en 2022 dont **13** pour Paris-Nanterre-Versailles (25%)

En 2022, cela laisse **40** ordinations pour les 90 autres diocèses dont **5** pour Vannes, **3** pour Lyon, **3** pour Nantes et **3** pour Saint-Brieuc.

Au total, ces sept diocèses représentent 27 des 53 nouveaux prêtres diocésains de l'année, soit plus de la moitié.

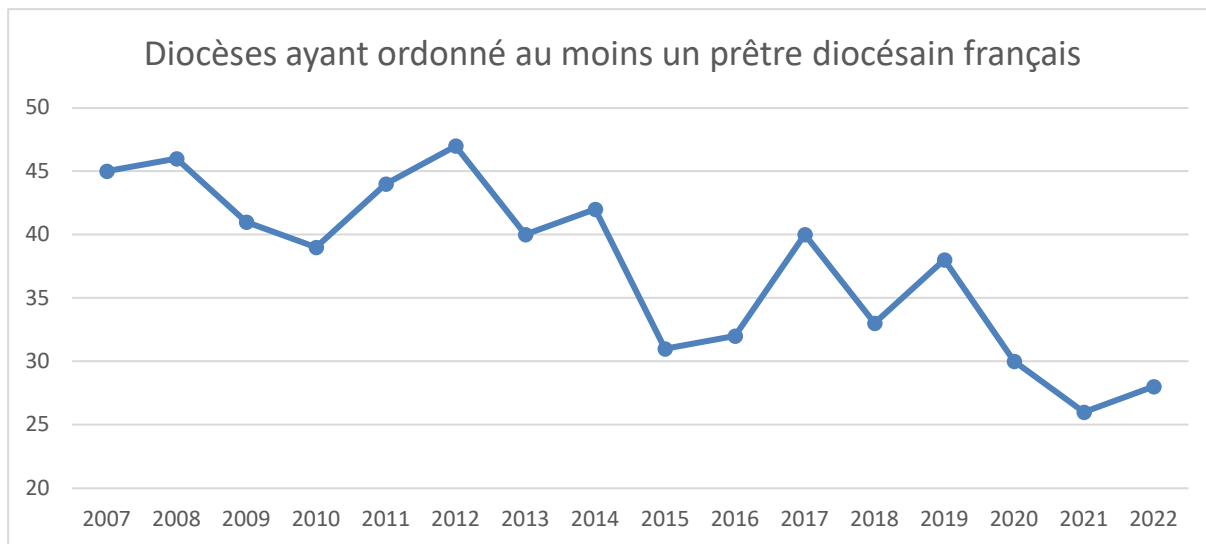
Les **86 autres diocèses** se partagent les **26 autres ordinations**.

Les courbes ci-dessous nous montrent une baisse moyenne annuelle de **2,3** ordinations de prêtres diocésains français (en bleu sur le graphique).

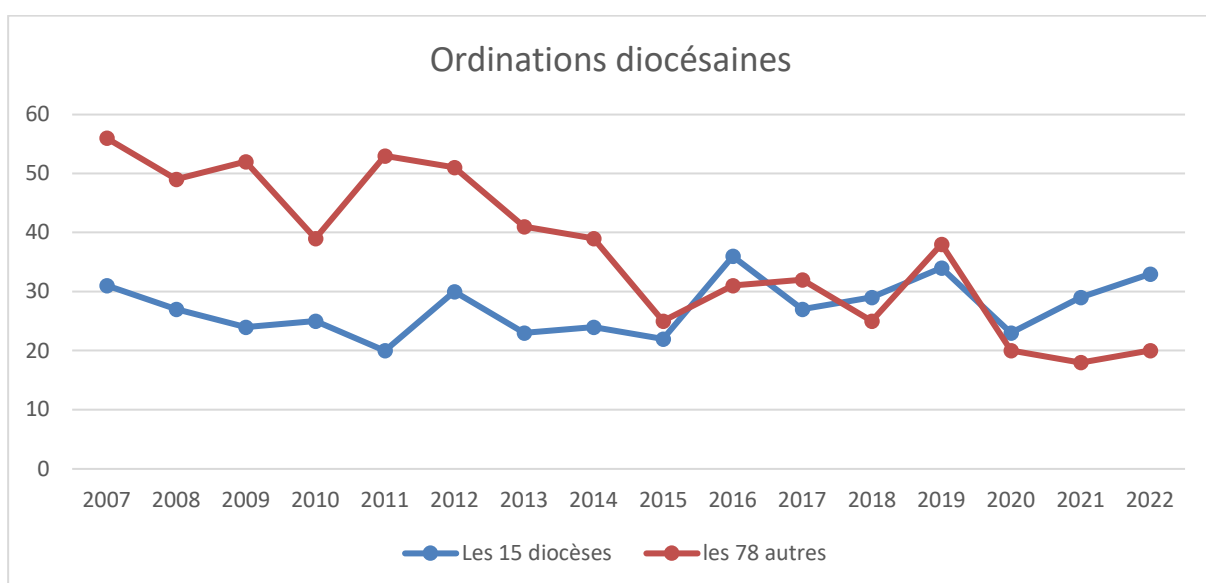


Les ordinations de séminaristes étrangers (en rouge), incardinés dans les diocèses français, sont en hausse légère de 0,4 ordinations par an, ce qui compense 1/6 de la baisse des nouveaux prêtres français.

La concentration sur un petit nombre de diocèses



Cette année, 28 diocèses ont ordonné au moins un prêtre diocésain français. Au cours des 5 dernières années (2018 à 2022) **15 diocèses** ont connu au moins 5 ordinations de prêtres diocésains : Autun, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nanterre, Paris, Rennes, Rouen, Saint-Brieuc, Toulouse, Toulon, Vannes et Versailles. Ces 15 diocèses rassemblent quasiment un quart des catholiques français. Comparons les ordinations dans ces 15 diocèses à celles effectuées dans les 78 autres diocèses :



Au cours de la période de 16 années pour laquelle nous disposons d'informations complètes :

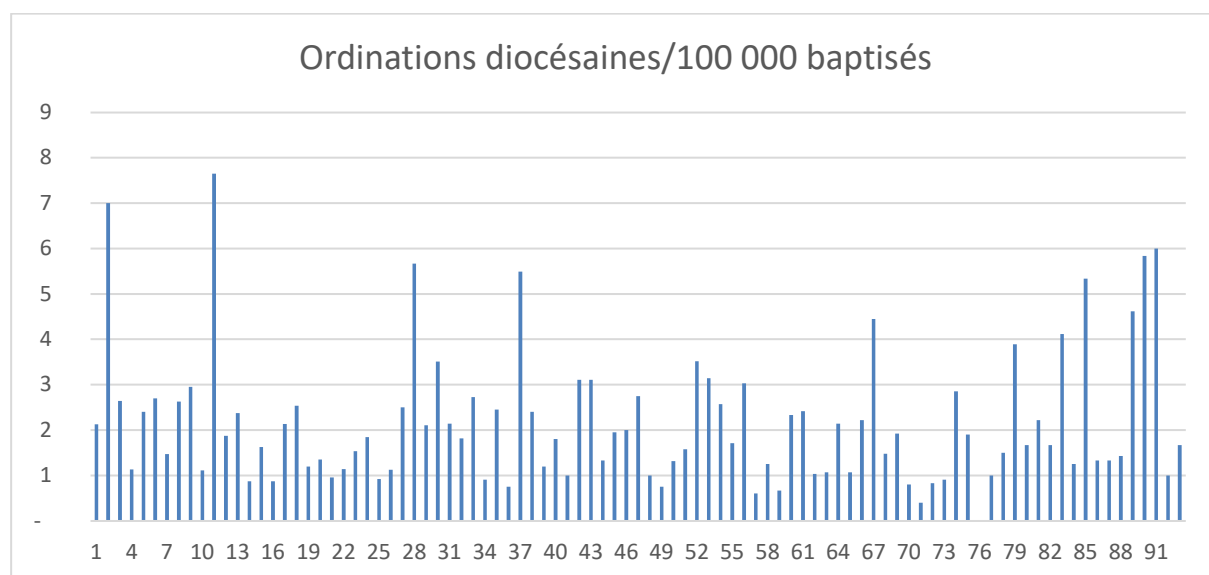
- Pour les 15 diocèses, les ordinations sont stables.
- Pour les 78 autres diocèses, les ordinations sont presque divisées par trois, ce qui marque une décroissance très rapide.

En conclusion, les séminaristes diocésains se concentrent de plus en plus sur une minorité de diocèses où le presbyterium reste **attractif** pour les séminaristes.

La taille des diocèses

Question : la taille des diocèses a-t-elle une influence sur l'attractivité du presbyterium ? Pour répondre à cette question nous devons représenter chaque diocèse par son nombre d'ordinations diocésaines au cours des 16 années de l'étude pour 100 000 baptisés.

Dans l'histogramme ci-dessous, nous avons classé, de la gauche vers la droite, les 93 diocèses du plus grand au plus petit.



Explication :

1/ Le deuxième diocèse par la taille, en partant de la gauche est Paris avec **7** ordinations diocésaines pour 100 000 baptisés. Le 11^{ème} avec **7,5** est Versailles. En proportion, Versailles a plus d'ordinations diocésaines que Paris.

2/ Le 90^{ème} par la taille est Gap, le 91^{ème} est Digne. Ces deux diocèses des Alpes du Sud sont à **6** ordinations pour 100 000 baptisés. A Gap, Mgr di Falco a su attirer des séminaristes extérieurs malgré l'absence de vocations locales. Le diocèse de Digne avait 3 séminaristes en

2010 passés à 7 en 2017. Mgr Nault est arrivé en 2014. Plus des ¾ des ordinations de période de notre étude ont eu lieu après 2015.

3/ Le diocèse classé 76^{ème} par la taille est Carcassonne qui est le seul diocèse à n'avoir eu aucune ordinations de 2007 à 2022.

Le graphique montre de façon évidente qu'il n'y a aucune influence de la taille du diocèse sur l'attractivité du presbyterium. Le calcul montre que le coefficient de corrélation entre taille et ordinations/100 000 est $R^2 = 0,01$, autant dire zéro.

Conclusion : la taille du diocèse n'a aucune influence sur l'attractivité du presbyterium, attractivité représentée par le nombre d'ordinations diocésaines pour 100 000 baptisés.

Parmi les diocèses très attractifs, on trouve des petits, des moyens et des gros. Même diversité de tailles pour les diocèses peu attractifs.

C – Les vocations sacerdotales

Dans ce chapitre, nous cherchons à connaître les diocèses d'origine des nouveaux prêtres ordonnés : diocésains, autres séculiers, religieux. Nous nous concentrons sur les 93 diocèses territoriaux de la France métropolitaine. En 2022, **102** prêtres étaient originaires des diocèses de France, les autres provenaient des DOM-TOM. Les vocations de la FSSPX sont aussi incluses.

Le sacrement de confirmation

Dans plusieurs dossiers précédents, nous avons montré qu'il ne nait pratiquement aucune vocation sacerdotale chez des personnes n'ayant pas reçu l'initiation chrétienne complète : baptême, confirmation et eucharistie. Or, près de 90% des baptisés n'étant pas confirmés (jusqu'à 97% dans certains diocèses) c'est donc parmi les 10 à 12% restants qu'on trouvera des vocations sacerdotales.

Presbyterium et familles

La carte des vocations sacerdotales est différente de celle des ordinations diocésaines, même si elles se recoupent dans la plupart des cas :

- Les ordinations diocésaines reflètent plutôt l'attractivité du clergé local.

- Les vocations sacerdotales reflètent plutôt la vie chrétienne des familles, soutenue par le clergé.

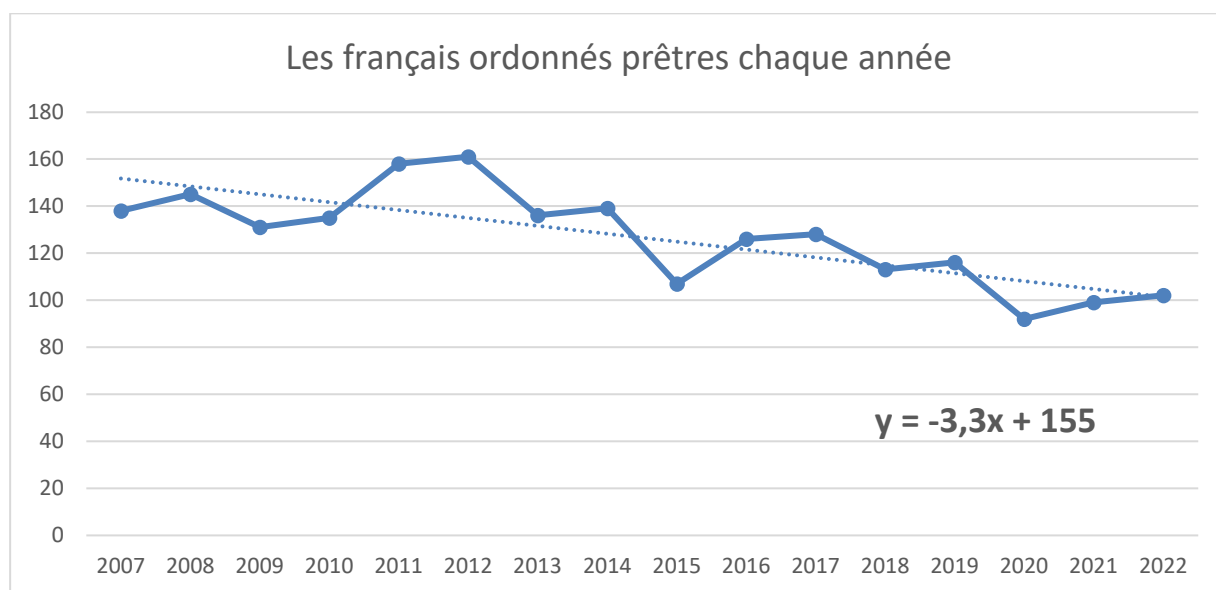
Le clergé a cependant une importance prépondérante car c'est lui qui décide de l'âge de la confirmation, et, par conséquent du nombre d'enfants qui seront confirmés. En effet, retarder l'âge de la confirmation revient **automatiquement** à diminuer le nombre d'enfants qui seront confirmés, car, plus l'âge avance, moins il y a d'enfants au catéchisme.

Approximation

Dans 8% des cas nous n'avons pas pu identifier le diocèse d'origine des nouveaux prêtres si bien que les chiffres des diocèses donnés dans le chapitre ne sont pas rigoureusement exacts et sont en moyenne sous-estimés de 8%.

La tendance générale

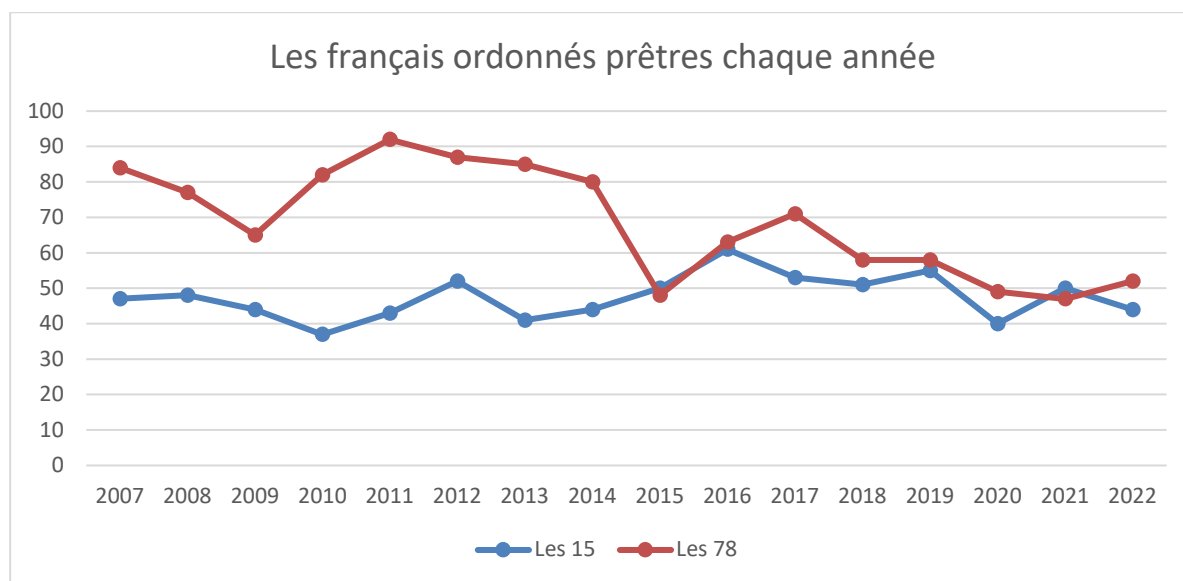
Sur la période d'observation, depuis 2007, est donnée ci-dessous :



La ligne de tendance indique une baisse moyenne de **3,3** vocations par an soit 10 vocations en moins tous les 3 ans. La connaissance partielle des ordinations diaconales de 2022 nous indique que cette tendance se poursuivra sur 2023, année pour laquelle les ordinations de prêtres français seront très probablement inférieures au creux de 2020. La tendance générale cache des disparités importantes suivant les diocèses : certains progressent, certains résistent, d'autres s'effondrent.

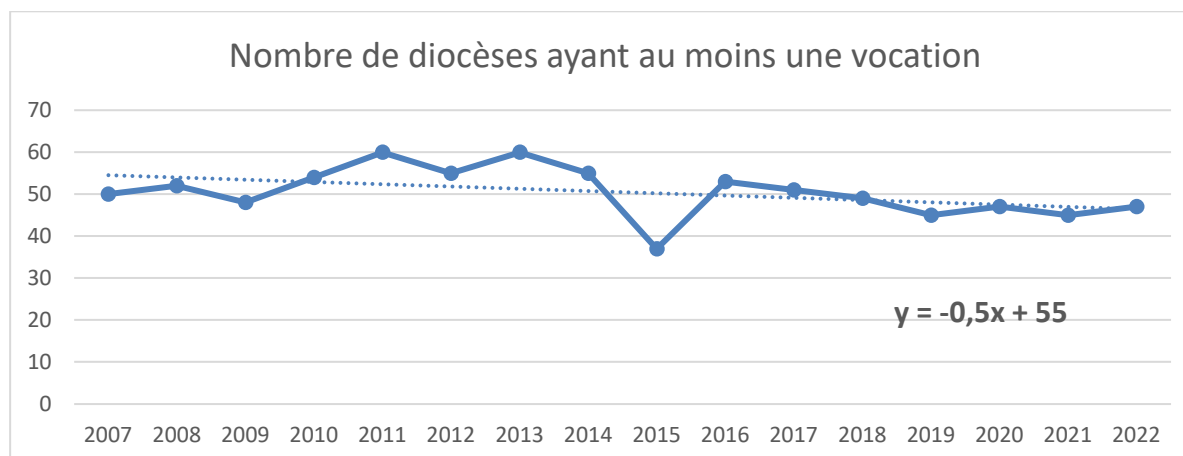
Les disparités entre les diocèses

Nous pouvons comparer les 15 diocèses cités plus haut avec les 78 autres :



Nous voyons ci-dessus que les vocations dans les 15 diocèses restent stables sur notre période alors que les 78 baissent de façon importante.

Nous regardons ci-dessous le nombre de diocèses ayant eu au moins une vocation sacerdotale dans l'année :

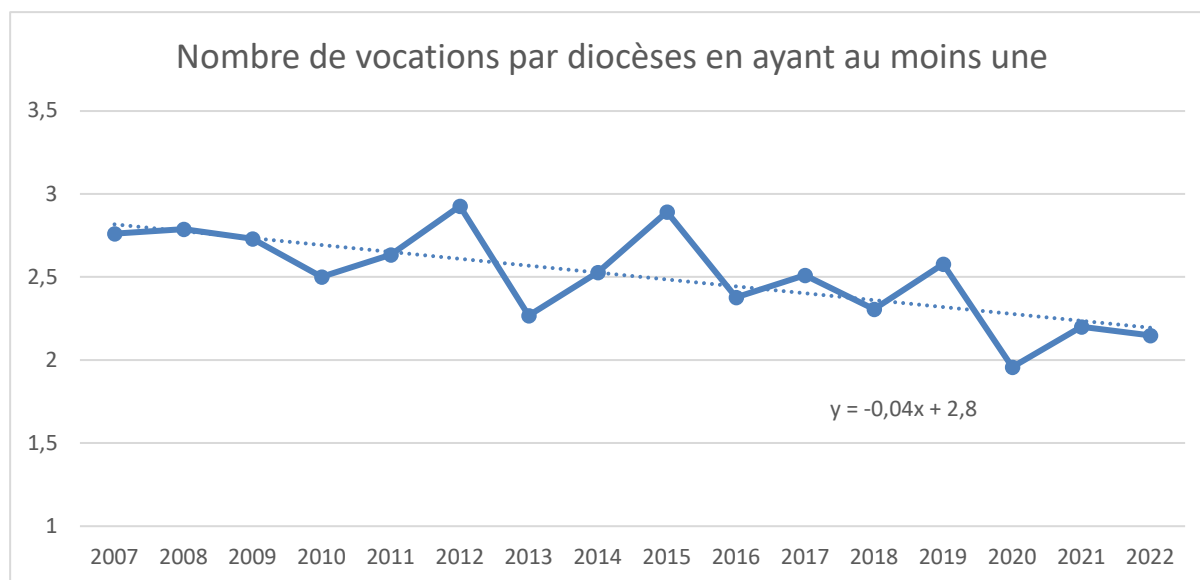


De façon relativement étonnante, nous observons que le nombre de diocèses ayant au moins une vocation dans l'année **baisse relativement lentement**. On pourrait presque dire que ce nombre est quasi stable sur la période.

Tentative d'interprétation : cette constatation pourrait indiquer que, **de façon générale et sauf exceptions**, la **tendance à la déchristianisation des familles** se fait de façon relativement uniforme sur toute la France. Sur la période étudiée,

les différences entre les diocèses proviendraient plutôt de la situation de chaque diocèse en 2007.

Le nombre de diocèses qui ont au moins une vocation reste à peu près constant mais le nombre de vocations par diocèse ayant au moins une ordination baisse :



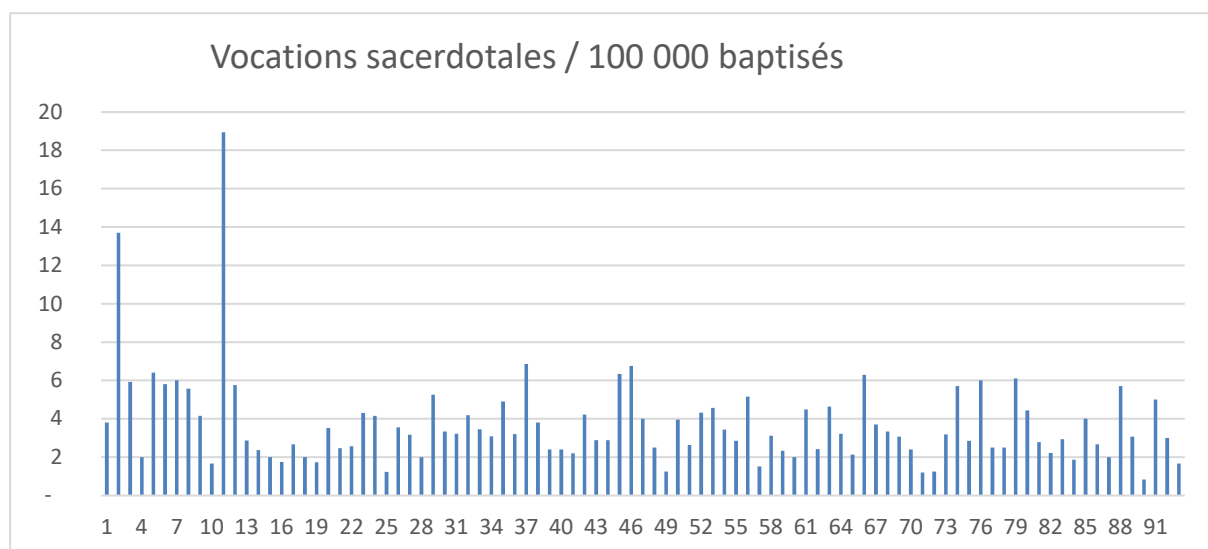
La taille des diocèses

Question : la taille des diocèses a-t-elle une influence sur les vocations sacerdotales ? Nous raisonnons de la même manière que pour les ordinations diocésaines : pour répondre à cette question nous devons représenter chaque diocèse par son nombre de vocations sacerdotales au cours des 16 années de l'étude pour 100 000 baptisés.

Dans l'histogramme ci-dessous, nous avons classé, de la gauche vers la droite, les 93 diocèses du plus grand au plus petit.

Même exercice que précédemment, mais maintenant pour les vocations sacerdotales issues des diocèses.

Observation : en se déplaçant de gauche à droite sur le graphique, on n'observe aucune tendance haussière ou baissière.



1/ Le plus grand diocèse de France, n°1 à Gauche, est Strasbourg avec **4** vocations pour 100 000 baptisés au cours de la période. Si l'on divise la période de 16 ans en quatre périodes de 4 ans, le nombre de vocations a fortement baissé 24 de 2007 à 2010 à 5 de 2019 à 2022.

	07 à 10	11 à 14	15 à 18	19 à 22
Strasbourg	24	13	17	5

2/ Le 2^{ème} diocèse par la taille est Paris avec **14** vocations pour 100 000 baptisés. Au cours des 16 ans les vocations sont restées stables :

	07 à 10	11 à 14	15 à 18	19 à 22
Paris	48	36	52	42

3/ Le 3^{ème} diocèse par la taille est Lyon avec **6** vocations pour 100 000 baptisés au cours des 16 années de l'étude. Au cours des 16 ans les vocations sont restées stables :

	07 à 10	11 à 14	15 à 18	19 à 22
Lyon	20	17	16	21

4/ Le 4^{ème} diocèse par la taille est Arras avec **2** vocations pour 100 000 baptisés en 16 ans. Les vocations se sont effondrées :

	07 à 10	11 à 14	15 à 18	19 à 22
Arras	8	11	4	0

5/ Le 11^{ème} par la taille est Versailles avec **19** vocations pour 100 000 baptisés en 16 ans. Les vocations sont en hausse sur la période

	07 à 10	11 à 14	15 à 18	19 à 22
Versailles	24	40	56	41

Conclusion : si l'on écarte Versailles et Paris qui sont des cas particuliers, la taille du diocèse n'a aucune influence sur la naissance des vocations sacerdotales dans les familles chrétiennes.

NB : toutes ces observations concernent la période 2007 à 2022 et n'augurent en rien de ce qui va se passer dans les 10 prochaines années.

D – Les prêtres de paroisse et les religieux

NB : il ne s'agit ici que des **prêtres français**, métropole ou DOM-TOM que nous avons pu identifier depuis 16 ans. Nous ne sommes probablement pas exhaustifs.

Sur la durée de notre étude, les 16 années de 2007 à 2022, nous avons recensé 2085 ordinations de prêtres dont 1077 étaient diocésains, soit **52%**.

En 1946, à quelques exceptions près, seuls les prêtres diocésains avaient la charge des paroisses. Dans son célèbre livre *Essor ou déclin du clergé français*, le chanoine Boulard indique page 233 qu'il y avait alors 44.398 prêtres séculiers pour 12.792 religieux, ce qui faisait un total de 57.190 prêtres, les séculiers représentant **78%** de l'ensemble des prêtres.

Aujourd'hui le site Internet de la CEF indique pour 2020 en France : 10.188 prêtres diocésains et 3.186 prêtres religieux pour un total de 13.374 prêtres en France, les prêtres diocésains représentant **76%** de l'ensemble des prêtres.

Les prêtres de paroisse et les religieux

A partir de 1970, l'unité observée en 1946 dans le clergé des paroisses a laissé la place à une situation diversifiée avec de nombreux instituts ou associations de prêtres séculiers à vocation paroissiale. Le jeune homme qui se destine à la prêtrise en paroisse a le choix entre toute une palette d'instituts et il va choisir l'organisation ou le diocèse qui correspond à sa sensibilité liturgique ou spirituelle.

Sur les 16 années, de 2007 à 2022, nous avons recensé 1077 diocésains et 556 prêtres ordonnés pour les instituts et fraternités de prêtre. L'ensemble des nouveaux prêtres qui se destinent au service des paroisses représente **78%** du total des ordinations, ce qui est le même pourcentage qu'en 1946.

Le tableau ci-dessous nous donne la répartition des nouveaux prêtres.

Prêtres français ordonnés en 16 ans, de 2007 à 2022	Ordinations	Répartition
Liturgie de saint Pie V ; FSSPX, FSSP, ICRSP, IBP et autres	270	13%
Communauté Saint Martin	115	6%
Emmanuel et Chemin Neuf	86	4%
Diocèse des armées et Mission de France	30	1%
Autres	55	3%
Total des autres prêtres de paroisses	556	27%
Prêtres diocésains	1077	52%
Prêtres pour les paroisses	1633	78%
Religieux ou assimilés	452	22%
Nombre total des prêtres ordonnés	2085	100%

Source : la vérité des chiffres.

Conclusion :

1. Aujourd'hui, **comme avant 1946**, 75 à 80% des nouveaux prêtres s'orientent vers le sacerdoce en paroisse.
2. Parmi ces prêtres ordonnés de 2007 à 2022, les 2/3 sont des diocésains.

D – Le choix des séminaristes

Le futur prêtre qui a choisi de servir dans la vie paroissiale a le choix entre de multiples possibilités. Il peut choisir :

- Une fraternité en liturgie de saint Pie V : FSSPX, FSSP, ICRSP, IBP, FSTB, Fraternité des Missionnaires de la Miséricorde...
- Une communauté : Saint-Martin, l'Emmanuel, le Chemin Neuf, l'Opus Dei, les Légionnaires du Christ, l'oratoire Saint Philippe Néri...
- Le presbyterium de son propre diocèse.
- Le presbyterium d'un autre diocèse.

Dans le tableau ci-dessous sont indiqués, pour les diocèses ayant le plus de vocations, les choix effectués par les séminaristes. Les vocations à la vie religieuse ne sont pas prises en compte.

Par exemple à Paris : 11% des séminaristes rejoignent une fraternité en liturgie de st Pie V, FSSPX incluse ; 30% choisissent une communauté, Saint-Martin, Emmanuel, etc ; 41% restent diocésains dans le diocèse de Paris ; 17% partent comme prêtres diocésains dans un autre diocèse.

NB : les chiffres ci-dessous sont à prendre avec une certaine marge d'erreur, surtout pour les diocèses qui ont peu de vocations. Retenir seulement l'ordre de grandeur de chaque pourcentage.

	Rite St Pie V	Autres fraternités	Diocèse local	Autres diocèses
Paris	11%	30%	41%	17%
Versailles	36%	17%	37%	10%
Lyon	3%	40%	31%	26%
Bordeaux	28%	30%	33%	9%
Lille	10%	24%	48%	18%
Strasbourg	14%	12%	58%	16%
Nantes	36%	17%	31%	17%
Nanterre	14%	11%	39%	36%
Rennes	28%	16%	33%	23%
Metz	12%	3%	71%	15%
Vannes	14%	14%	54%	18%
Angers	35%	12%	42%	12%
Nancy	5%	29%	48%	19%
Marseille	18%	36%	23%	23%
Bayeux	12%	12%	41%	35%
Luçon	15%	25%	25%	35%
Quimper	19%	14%	43%	24%
Orléans	4%	17%	29%	50%
Saint-Brieuc	22%	17%	44%	17%
Arras	10%	5%	60%	25%
Bayonne	20%	10%	35%	30%
Poitiers	10%	20%	30%	40%
Toulouse	21%	0%	79%	0%
Besançon	24%	0%	53%	24%
Tours	29%	6%	41%	24%
Rouen	16%	5%	58%	21%
Meaux	12%	12%	35%	41%
Autun	20%	0%	60%	20%
Beauvais	13%	13%	50%	25%
Anncy	13%	33%	27%	27%
Montpellier	19%	6%	38%	38%
Pontoise	0%	0%	82%	18%
Nice	0%	7%	79%	14%
Moyenne	16%	15%	45%	23%

Source : la vérité des chiffres

Quelques explications :

1/ Les diocèses sont classés par ordre décroissant du nombre de vocations nées dans le diocèse : Paris, Versailles, Lyon, etc.

2/ Rappelons que les vocations à la vie religieuse, moines, jésuites, dominicains... ne sont pas prises en compte. Ne sont prises en compte que les vocations à la vie sacerdotale en paroisse, ceci pour pouvoir comparer des choses comparables. En effet, quand un séminariste quitte son séminaire diocésain pour aller dans un autre diocèse, ce n'est pas la même démarche que celle de devenir moine ou jésuite.

3/ Les moyennes données en fin de tableau sont des moyennes simples qui ne sont pas pondérées par la taille du diocèse : ainsi, dans le calcul de la moyenne, Paris et Saint-Brieuc ont le même poids.

4/ Nous avons vu plus haut que les diocésains représentent 52% du total des prêtres (y compris les prêtres religieux). Ici, les pourcentages de diocésains sont plus élevés car ils sont calculés par rapport aux prêtres de paroisses.

5/ Les jeunes vocations d'un diocèse ne sont pas forcément connues de l'évêché, à plus forte raison s'ils se tournent vers la FSSPX.

6/ Plus on descend dans le tableau, plus les pourcentages concernent des effectifs faibles.

Prenons comme exemples quelques diocèses :

Diocèse de Paris

41% des jeunes séminaristes de Paris deviennent prêtres diocésains à Paris. Ceux qui choisissent une communauté avec liturgie de Vatican 2 (**30%**) vont principalement à la communauté Saint-Martin ou à la communauté de l'Emmanuel. Parmi les « tradis » (**11%**), l'institut le plus choisi est la FSSP. On trouve aussi des parisiens (**17%**) dans une petite vingtaine de diocèses (sans doute au gré des attaches de chacun) parmi lesquels seul Toulon est choisi par un nombre significatif de séminaristes.

Diocèse de Versailles

38% des séminaristes versaillais restent dans le diocèse, pourcentage proche de celui de Paris. Parmi les communautés avec liturgie de Vatican 2 (**17%**), c'est la communauté Saint-Martin qui est préférée, puis, dans une bien moindre mesure, la communauté de l'Emmanuel. On retrouve des Versaillais dans une dizaine de diocèses (**9%**) qui sont le plus souvent des diocèses ouverts à la forme extraordinaire : Toulon, Paris (même depuis Mgr Petit), Vannes, Bayonne, Nice, Nanterre, Gap, Meaux ou des diocèses dans lesquels le séminariste a des attaches particulières (famille, études)... Les fraternités de prêtres en liturgie de saint Pie V attirent **36%** des jeunes séminaristes, quasiment autant que le diocèse de Versailles : FSSPX, FSSP, ICRSP, MMD (Missionnaires de la Miséricorde Divine). L'Institut du Bon Pasteur, dont le séminaire, dans le diocèse de Chartres est tout proche, est peu choisi.

Diocèse de Lyon

31% des séminaristes originaire du diocèse de Lyon choisissent leur propre diocèse. **40%** choisissent une communauté, principalement la communauté de l'Emmanuel. Le choix d'une fraternité traditionnelle relève de l'exception (**3%**) – les vocations tradis allant plutôt vers la

vie monastique - et l'on retrouve des lyonnais dans une dizaine de diocèses (17%) parmi lesquels le diocèse aux Armées est bien représenté.

Diocèse de Bordeaux

33% des séminaristes choisissent leur propre diocèse et 30% choisissent une communauté, Emmanuel ou communauté Saint-Martin. La forme extraordinaire est choisie par 28% des séminaristes : en premier lieu l'Institut du Bon Pasteur qui a une grosse paroisse à Bordeaux et aussi la FSSPX et la FSSP. Quelques séminaristes (9%) ont choisi un autre diocèse, Toulon, Bayonne ou Paris.

Diocèse de Toulouse

Les séminaristes issus de ce diocèse restent dans le diocèse. Ceux qui choisissent la forme extraordinaire proviennent essentiellement de la FSSPX.

Conclusion sur les choix des séminaristes

Les diocèses sont en compétition entre eux et avec les multiples instituts, communautés ou fraternité de prêtres pour attirer les jeunes séminaristes qui choisissent d'après leur sensibilité personnelle.

Pour le séminariste, son diocèse local est en général le premier choix, mais ce choix dépend de l'attractivité de l'évêque, du presbyterium et du séminaire. En moyenne, le diocèse local attire un peu moins de la moitié des séminaristes, mais, d'après ce qu'on sait des entrées dans les séminaires, le séminariste choisit de moins en moins souvent son propre diocèse.

Hors diocèses, les pôles d'attractions principaux sont les fraternités de prêtres de forme extraordinaire, la communauté saint Martin et la communauté de l'Emmanuel.

Dans un prochain dossier, à paraître en janvier 2023, nous étudierons l'influence de l'ouverture du diocèse à la forme extraordinaire sur le choix des séminaristes.

E – Conclusion

L'année 2022 a vu un nombre d'ordinations similaire aux années précédentes. Alors qu'il y a eu un gros « effet COVID » sur les sacrements de baptême, de confirmation et de mariage, ainsi que sur la présence à la messe, il n'y a **pas** eu d'effet COVID sur les ordinations.

Sur le long terme la tendance générale reste la même :

- Une baisse moyenne de 3 ordinations sacerdotales chaque année.
- Une stabilité de la part des religieux dans le total des vocations.

- Une dispersion toujours plus grande des prêtres de paroisse vers divers instituts.
- Une difficulté des diocèses à garder localement leurs séminaristes.
- Une concentration des ordinations diocésaines de prêtres français sur un nombre toujours plus petit de diocèses.

A noter que les deux principaux diocèses en termes d'ordinations sur les 15 dernières années, Toulon et Paris ont été touchés :

- Toulon s'est vu suspendre les ordinations pour raison de « formation et discernement des candidats du séminaire ».
- Paris a connu une forte réduction du nombre de messes suivant la forme extraordinaire en septembre 2021.
